

**ÉCHÉANCIER DES OPÉRATIONS D'ORGANISATION DU TRIMESTRE D'HIVER 2023
EMBAUCHE DES PERSONNES CHARGÉES DE COURS
DÉBUT DU TRIMESTRE ET DES COURS : 9 janvier 2023**

| ÉTAPE | ARTICLE | OPÉRATION | DATE LIMITE |
|-------|--------------------------|---|--------------------------------|
| 1 | 9.02 | Retrait de charge de cours avant l'affichage. | 03-10-2022 |
| 2 | 9.01 9.06 c) | Transmission par les départements et les secteurs disciplinaires de la répartition des charges de cours et du premier affichage au Décanat aux affaires départementales (DAD). | 04-10-2022 |
| 3 | 8.07 a) b) 9.06 a) d) | Transmission par le DAD de la liste de pointage et du premier affichage au Syndicat et aux personnes chargées de cours. Début de la période de mise en candidature du premier affichage sur le site web sécurisé de l'UQAR. | 17-10-2022 |
| | 9.01 | Transmission par le DAD de la répartition des charges de cours au Syndicat. | 17-10-2022 |
| 4 | 9.07 | Fermeture de la période de mise en candidature du premier affichage. | 28-10-2022 |
| 5 | | Rationalisation de l'offre de cours (liste des cours à retirer) | 31-10-2022, 01 et 02 nov. 2022 |
| 6 | 9.09 | Établissement et transmission par les départements et les secteurs disciplinaires des listes d'éligibilité au DAD et au Syndicat. | 03-11-2022 |
| 7 | 9.12 | Scénario d'attribution par les départements et les secteurs disciplinaires des charges de cours du premier affichage | 04-11-2022 07-11-2022 |
| 8 | 9.12 | Recommandation par les départements et les secteurs disciplinaires de l'attribution des charges de cours du premier affichage (révision des scénarios d'attribution avec SCCCUQAR). | 09 et 10-11-2022 |
| 9 | 9.14 | Transmission par les départements et les secteurs disciplinaires au DAD, au Syndicat et aux candidats des recommandations d'attribution (9.12) et affichage de ces recommandations sur le site web sécurisé de l'UQAR. | 11-11-2022 |
| 10 | 9.14 | Réponse des candidats recommandés (3 jours pour accepter ou refuser) * | 15-11-2022 |
| 11 | 9.17 | S'il y a lieu, attribution par les départements et les secteurs disciplinaires des charges de cours dont le sigle a déjà fait l'objet d'un affichage (9.01) et qui n'ont pas été contractées (ex : refus ou non réponse d'une charge attribuée, dédoublement de groupe...). | 16-11-2022 |
| 12 | 9.17 | Transmission par les départements et les secteurs disciplinaires au DAD et au Syndicat de la liste des recommandations d'attribution effectuées en vertu de la clause 9.17 (attribution en continue). | 01-12-2022 |
| 13 | 9.18 | Transmission par les départements et les secteurs disciplinaires du deuxième affichage au DAD. Correspond aux charges de cours dont le sigle n'a pas fait l'objet d'un affichage (9.01) ou qui sont devenues disponibles par la suite (ex. changement d'horaire). | 24-11-2022 |
| 14 | 9.18 a) c) | Début de la période des mises en candidatures du deuxième affichage sur le site web sécurisé de l'UQAR. Copie au DAD et au Syndicat. | 29-11-2022 |
| 15 | 9.18 b) | Fermeture de la période de mise en candidature du deuxième affichage. | 01-12-2022 |
| 16 | 9.18 e) | Transmission par les départements et les secteurs disciplinaires au DAD et au Syndicat la liste d'éligibilité du deuxième affichage. | 02-12-2022 |
| 17 | 9.18 f) | Recommandation par les départements et les secteurs disciplinaires de l'attribution des charges de cours du deuxième affichage (révision des scénarios d'attribution avec SCCCUQAR). | 07-12-2022 |
| 18 | 9.18 g) i) | Transmission par les départements et les secteurs disciplinaires au DAD, au Syndicat et aux candidats des recommandations d'attribution (9.18) et affichage de ces recommandations sur le site web sécurisé de l'UQAR. | 08-12-2022 |
| 19 | 9.18 g) | Réponse des candidats recommandés (24 h pour accepter ou refuser) * | 09-12-2022 |
| 20 | 9.18 h) | Transmission par les départements et les secteurs disciplinaires au DAD et au Syndicat de la liste des personnes engagées en vertu de ce paragraphe. | 19-12-2022 |
| 21 | 9.19 b) | Transmission par les départements et les secteurs disciplinaires au DAD et au Syndicat de la liste des personnes engagées selon 9.19. | 06-01-2023 |